

Charte de l'association « Turquie Européenne »

L'association « Turquie Européenne » a pour vocation de promouvoir l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne (UE).

Pour ce faire, elle entend rappeler :

Les engagements pris par l'Union Européenne vis-à-vis de la Turquie

- Les relations formelles de la Turquie avec l'UE sont anciennes. Elles remontent à la conclusion de l'accord d'association avec la Communauté économique européenne, dit « *accord d'Ankara* », signé le 23 décembre 1963, qui donne à la Turquie une perspective claire d'adhésion à l'Union Européenne.
- La Turquie a officiellement déposé sa candidature à l'adhésion en avril 1987. Celle-ci a été reconnue, à égalité des autres candidats, lors du Conseil européen d'Helsinki des 10 et 11 décembre 1999. Un Partenariat pour l'adhésion a ensuite été conclu sous présidence française en décembre 2000. Ce document reprend l'ensemble des objectifs à court et moyen terme dans les domaines politiques et économiques pour permettre l'adhésion de la Turquie.
- L'engagement pris en 1963 a été réaffirmé lors des sommets européens de Luxembourg (1997), d'Helsinki (1999) et de Copenhague (2002). Il est grandement temps pour l'Union Européenne de respecter ses engagements en donnant à la Turquie un calendrier précis pour son intégration.

La vocation européenne de la Turquie

- La Turquie partage le patrimoine culturel et historique de l'Europe, elle est héritière d'un Empire européen, lui-même héritier de l'Empire Byzantin. Rappelons que la Turquie est une des sources de la civilisation européenne.
- Cette vocation est au cœur même de la République Turque, dont les principes fondateurs se nourrissent des idéaux de la Révolution française et des Lumières. Ce n'est pas un hasard si la Turquie est à ce jour le seul pays musulman au monde à avoir inscrit la laïcité dans sa Constitution;
- La volonté de la Turquie d'adhérer à l'Union européenne est ancienne. Elle est née de la révolution kémaliste des années 1920 qui a fondé une Turquie moderne, résolument tournée vers l'Occident. Elle est aussi l'aboutissement logique de l'adhésion et de la participation de la Turquie à toutes les autres organisations européennes ou euro atlantiques.
- La Turquie est déjà, de fait, une nation européenne : Elle est membre fondateur du Conseil de l'Europe depuis 1949, pilier de l'Alliance Atlantique (OTAN) depuis 1952, et membre fondateur de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

depuis 1973. La Turquie est en outre le seul pays candidat à l'adhésion à avoir signé avec l'UE un accord d'union douanière, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1996;

- La Turquie a participé et participe toujours activement à la défense et à la sécurité européennes. Sa position stratégique en a fait le rempart sud-est de l'Europe contre les régimes totalitaires et le terrorisme islamiste.

L'Association « Turquie Européenne » affirme :

Que l'Union Européenne est une association politique de pays partageant des valeurs communes dont la première est la démocratie

La Turquie adhère à ces principes et jouit, à ce titre, d'un statut unique dans le monde : Elle a fait la preuve que l'Islam est compatible avec les institutions démocratiques. A cet égard, l'intégration de la Turquie sera la plus grande avancée politique de l'Union depuis sa fondation, et confirmera l'UE dans ses valeurs d'ouverture, de tolérance et de laïcité;

Que l'adhésion turque à l'Union Européenne donnera à l'Europe des avantages stratégiques et économiques décisifs

La Turquie apportera à l'Europe vieillissante une population jeune, dynamique et entreprenante. Elle lui donnera accès à d'importantes réserves en eau, l'« or bleu » étant amené à jouer dans l'avenir un rôle aussi important que le pétrole, notamment au Moyen-Orient. Elle lui permettra un contrôle sur les voies d'évacuation des abondantes réserves énergétiques (pétrole et gaz) d'Asie centrale. Par sa communauté culturelle et linguistique avec les jeunes Etats centre asiatiques, la Turquie offrira à l'Union Européenne une zone d'influence sur des pays émergents riches en ressources naturelles. Le modèle de la démocratie turque servira par ailleurs de « locomotive » au monde arabo-musulman.

En conséquence, l'Association « Turquie Européenne » demande :

- Aux dirigeants turcs de poursuivre leur effort de démocratisation des institutions et de mise en conformité des pratiques avec la nouvelle législation qui en découlera.
- Aux responsables politiques Français, Turcs et Européens de tout mettre en oeuvre pour faciliter et accélérer l'intégration de la Turquie à l'Union Européenne. De soutenir et encourager ce pays qui mène actuellement d'importantes et courageuses réformes pour se conformer aux critères dits de Copenhague. De prendre toutes les dispositions nécessaires pour que l'UE ne manque pas la chance historique pour la paix et la stabilité du monde, ainsi que pour la prospérité économique de l'Europe, que représente l'adhésion de la Turquie.